

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Caprice modèle 1BN39 (7 places)	CH 0333 48
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Warren, Michigan (USA)		
Identification	"CAPRICE 1BN39" et "CH 0333 48" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	"1N39U.." devant le No du châssis		
N° du châssis	à droite, à l'intérieur de l'aile		
Ident du moteur	à gauche, derrière le pare-brise		
Importateur princ.	" U " à l'avant, à gauche, sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Véhicule homologué	General Motors Suisse SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne		
	1N39U61 117 356	Signes fixes dans code du type	1BN39 / 1N39U..

Chassis	
Nombre d'essieux	2 _____ Nombre de roues 4 _____
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 _____ Entraînement sur roues AR
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression
Frein auxiliaire	AV= soupape de dosage; AR= limiteur
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
Ralentisseur	identique au frein auxiliaire, pédale
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur			
Marque	CHEVROLET	Type	U
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	104.77	Course	95.25
Cylindrée	6567	CV-impôt	33,46
Puissance en CV	175 SAE-nat	à l/min	3600
Bruit	75 _____ dB/A	à l/min	3600
Silencieux	2 pots 540x290x125 / 460 x ø 150 mm ++)		
Mesure des gaz	ECE = 1.0 % à 750 t/min / ECE 15 *		
Deparasitage	ECE = annexe B, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	
Nombre de portes	4 _____ Indic. vit. km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c **)
Calé	Retroviseur intérieur gauche
Antivol	Atteillage
	verrouillage de la direction et de la boîte C.V.
Nombre de places	1.7 av 3 centre ar 4 /
Dimensions	
Longueur	int. 5669 Empattements 3086 /
Largeur	ext. 2020 /
Hauteur	1420 Voie av 1610 ar 1628
Porte à faux	lat. Voies av - ar -
	av 1082 ar -
	ar 1501 Braquage g 12800 d 12650
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids			
	avant	arrière	total
Poids à vide	1140	990	2120
Charge utile	165	325	490
Poids total	1305	1305	2610
Garantie fabr.	2722		
Dimens. pneus	FR 78 - 15	FR 78 - 15	(Variantes
Ply / bar	- / 2.0	- / 2.1	voir
Charge	1500	1550	remarques)
pour V max	varie selon la marque, minimum 172 km/h		
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur 172 km/h			
Vitesse maximale testée km/h			
charge garantie sur le toit 90 kg			

Équipement ++)

Feux de route 4/ SEALED BEAM GUIDE 1A + 2A DOT H.,
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM GUIDE 2A DOT H.,
 Feux de position SAE IP 75 GUIDE 1B
 Feux rouges 4/ SAS (2) A (2) IR (2) S (2) T 75 GUIDE 1B
 Feux stop 4/ id.
 Clignoteurs av SAE IP 75 GUIDES | AV=compl. ar voir feux rouges
 Catadioptres av | AV+AR=compl. ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av | AR=compl. ar
 Feux complément.
 Eclairage plaque 1/séparé, au centre
 Essuie-glace 2/balais avec/mans lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY "D" + "P"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type CHEVROLET Caprice
 Homologation N° CH 0333 48
 Carrosserie limousine
 Places total 7 avant 3
 Poids à vide 2120 Carburant B
 Charge utile CV-impôt 33,46
 Poids total 2722 Cylindrée 6567

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneus : 215 HR 15 AV 1440 (2,0) AR 1490 (2,1) V-max 210 km/h } voies
 235/70 HR 15 1320 (2,0) 1380 (2,1) 210 km/h } inchangées
 G 78 - 15 B 1360 (2,0) 1410 (2,1) varie selon la marque, minimum 172 km/h
- ++) Modifications par l'importateur :
- les feux de position/clignoteurs AV sont équipés d'ampoules blanches;
 - les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs latéraux AV et ceux à l'AV puissent être synchronisés;
 - l'intervalle entre les clignoteurs AR est inférieur à 600 mm; les plages éclairantes de chaque côté à l'intérieur sont diminuées de 50 mm;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT;
 - le catalyseur doit être vidé et la vis de vidange soudée.
- §) A noter dans le permis de circulation :
- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 18.11.75

Homologation fédérale des types de véhicules